

# D.E.S.S. en santé publique

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | DIRECTION SANTÉ PUBLIQUE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-481-1-5

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL D.E.S.S. en santé publique

TYPE Diplôme d'études supérieures spécialisées

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Demi-temps

 Favorise l'insertion professionnelle

 Ouvert aux étudiants de plusieurs disciplines

 Un domaine d'action

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Suhaïla Rais 514 343-6086

suhaïla.rais@umontreal.ca

Marie-Josée Aubin, professeure agrégée clinique

marie-josée.aubin@umontreal.ca

## Présentation

Les professionnels de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien. Leur rôle est de promouvoir, protéger et améliorer la santé de la population en intervenant sur les divers agents pouvant l'influencer, tels que le tabagisme, la vaccination, la gestion des catastrophes, l'organisation des services de santé, et la pollution.

### Le programme en bref

Le D.É.S.S. permet de se familiariser avec le domaine de la santé publique afin de pouvoir contribuer à l'amélioration de la santé et au bien-être des populations. Les professeurs du programme mènent une recherche de pointe en santé publique et entretiennent des partenariats actifs avec les organismes du secteur de la santé publique.

### À qui s'adresse ce programme ?

Le D.É.S.S. s'adresse aux diplômés du 1<sup>er</sup> cycle provenant de disciplines très variées comme la psychologie, la communication, la chimie, les sciences politiques, la sociologie, tous les domaines de la santé et les sciences de l'éducation. Elle s'adresse aussi aux professionnels souhaitant progresser dans leur carrière.

 [ÉDEZ À TOUS LES PROGRAMMES DE L'ESPUM](#)

### L'avantage des programmes « gigogne »

Il est possible d'étudier la santé publique au microprogramme, au D.E.S.S., à la maîtrise et au doctorat. À condition d'obtenir une moyenne satisfaisant aux critères du programme, les cours suivis au microprogramme seront reconnus au D.E.S.S., tout comme les cours du D.E.S.S. seront reconnus à la maîtrise. C'est ce qu'on appelle des programmes « gigognes » : les cours crédités dans une formation constituent une passerelle vers une formation supérieure, pour un cheminement adapté au rythme de chacun.

Découvrez les grands domaines de la santé publique et visitez la page Facebook de l'École de santé publique.

## Objectifs

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

## Forces

- Une formation interdisciplinaire couvrant les principaux champs de la santé publique et dispensée par les meilleurs spécialistes;
- Un accès direct aux chercheurs et aux professionnels les plus réputés;
- Un des plus grands regroupements de chercheurs et d'experts en santé publique au monde;
- Un accès exceptionnel à tous les champs de la santé publique.

## Perspectives d'avenir

Si vous choisissez de poursuivre votre formation à la maîtrise, vous pourrez occuper diverses fonctions au sein du réseau de la santé et des services sociaux telles que :

- Cadre intermédiaire ou supérieur
- Consultant en performance des systèmes de santé
- Conseiller en évaluation et analyste des systèmes de santé
- Directeur général
- Directeur de l'organisation des services de première ligne
- Responsable de démarche qualité et sécurité
- Chef de projet, de service ou d'équipe
- Commissaire aux plaintes et à la qualité
- Directeur des ressources humaines
- Conseiller en sécurité de l'information
- Cadre opérationnel
- Analyste / Consultant / Expert-conseil
- Coordonnateur de programme
- Conseiller technique
- Professionnel de recherche

Les employeurs potentiels sont :

- Les établissements de santé tels que les centres hospitaliers, les centres d'hébergements et autres établissements de soins
- Les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Les ordres professionnels
- Les divers départements ou conseils d'organismes gouvernementaux
- Les établissements d'enseignement
- Les entreprises privées dans le domaine du conseil, des technologies
- Les organisations non gouvernementales (ONG) et communautaires
- Les instituts de recherche
- Les organismes de coopération internationale
- Les firmes de consultants
- Les agences régionales de planification.

## Remarques

La capacité d'accueil est limitée. Seules les demandes complètes seront traitées et ce par ordre de réception des dossiers. Les critères d'évaluation de la demande d'admission sont basés sur :

- L'excellence du dossier académique
- La qualité de la lettre de motivation
- La pertinence de la formation antérieure
- La pertinence de l'expérience de travail antérieur.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- sur demande du comité d'admission se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En santé publique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

### 3. Statuts

Plein temps et temps partiel

### 4. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions du règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

### 5. Transfert

L'étudiant qui a réussi 12 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MS06060 et le cours d'épidémiologie MS06011) au D.E.S.S. et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la M. Sc. (santé communautaire) à la direction des programmes de 2<sup>e</sup> cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

L'étudiant qui souhaite faire un passage à la maîtrise choisira de préférence des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires de l'option qui l'intéresse.

### 6. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 1<sup>er</sup> mai 2020

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Biologie (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-235-1-0	Jour	Limitée
Kinésiologie	Baccalauréat	90 crédits	1-352-1-0	Jour	Limitée
Nutrition	Baccalauréat	119 crédits	1-320-1-0	Jour	Limitée
Sciences biomédicales	Baccalauréat	90 crédits	1-484-1-0	Jour	Limitée
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-8	Jour	Limitée
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-1	Jour	Limitée

## Structure du programme (2-481-1-5)

Version 02 (A18)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits au choix.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0J	MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0S	MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J

#### Bloc 70B

Choix - 12 crédits.

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, de gestion, d'évaluation et politiques de santé, de santé environnementale et santé au travail ou tout autre cours avec l'approbation du directeur de programme.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Santé mondiale	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-488-6-1	Jour Soir
Santé publique	Maîtrise	45 crédits	2-481-1-4	Jour
Santé publique	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-481-6-4	Jour
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-1	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

Nos chercheurs participent concrètement à l'amélioration de la santé des Canadiens et des populations partout dans le monde par leurs travaux de recherche, leurs activités de plaidoyer ou de transfert de connaissances.

Ils sont affiliés à plusieurs centres de recherche parmi lesquels se trouvent :

- l'IRSPUM (Institut de recherche en santé publique de l'UdeM), dont sont membres la plupart de nos chercheurs;
- le Centre de recherche du CHUM (CRCHUM) ;
- le Centre de recherche du CHU Sainte-Justine ;
- le Centre de recherche Léa-Roback;
- la Direction de la santé publique de Montréal.

Ils œuvrent aussi au sein de nombreux réseaux et milieux de pratique qui s'attachent à produire et à utiliser des connaissances de pointe en santé publique.

En savoir plus : <http://espum.umontreal.ca/recherche-et-reseaux/la-recherche-a-lespum/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://espum.umontreal.ca/espum/departement-de-medecine-sociale-et-preventive/programmes-de-2e-cycle/>

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>